



**MALIENNE DU NÉGOCE & CONSULTING
SARL**

**Hamdalaye ACI 2000 Immeuble Tandja BP E1035
Email : mnc@afribonemali.net**

**INSITUT MALIEN DE RECHERCHE ACTION POUR LA PAIX
(IMRAP)**

BADALABOUGOU Est AVENUE DE L'OUA, RUE 27, PORTE 357

RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES

PÉRIODE DU 1^{er} août 2013 au 31 décembre 2013

VERSION DEFINITIVE

DECEMBRE 2016

SOMMAIRE

<u>I – OPINION DE L’AUDITEUR SUR LES COMPTES</u>	<u>4</u>
1.1 OPINION.....	6
<u>II – PRÉSENTATION DE L’INSTITUT MALIEN DE RECHERCHE ACTION POUR LA PAIX AU MALI (IMRAP) 7</u>	<u>7</u>
<u>2.1 CONTEXTE :.....</u>	<u>8</u>
<u>2.2 OBJECTIFS PRINCIPALES DE L’ACTION</u>	<u>8</u>
2.2.1 OBJECTIF GLOBAL :	8
2.2.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES :	8
<u>2.3 FINANCEMENT DE L’INSTITUT.....</u>	<u>9</u>
<u>III - ÉTENDUE DES TRAVAUX</u>	<u>10</u>
3.1. LA MÉTHODOLOGIE DES TRAVAUX EFFECTUES.....	11
3.2. LE CONTRÔLE DES DÉPENSES	12
3.3. LE CONTRÔLE INTERNE	12
<u>IV – COMPTE RENDU DES AUTRES VÉRIFICATIONS EXIGÉES PAR LES TERMES DE RÉFÉRENCES DE LA MISSION.....</u>	<u>13</u>
4.1 ACQUISITIONS DE BIENS ET SERVICES.....	14
4.2 FRAUDE ET CORRUPTION	15
4.3 GESTION DES RISQUES D’AUDIT	15
<u>V – METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES</u>	<u>16</u>
5.1. CADRE COMPTABLE.....	17
5.2. PRINCIPES COMPTABLES	17
5.3. UNITE MONETAIRE	17
<u>VI – PRÉSENTATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AOUT 2013 AU 31 DECEMBRE 2013.....</u>	<u>18</u>
6.1. INSTITUT MALIEN DE RECHERCHE ACTION POUR LA PAIX AU MALI (IMRAP).....	19
6.1.1 TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES	19
<u>VII – NOTES EXPLICATIVES SUR LE TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES.....</u>	<u>20</u>

7.1. RESSOURCES.....	21
7.2. EMPLOIS.....	21
7.3. TRÉSORERIE:	22
ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE	23
ANNEXE 2 : RAPPORT FINANCIER.....	24
ANNEXE 3 : LETTRE D’AFFIRMATION	25

I – OPINION DE L’AUDITEUR SUR LES COMPTES

**MADAME LA DIRECTRICE EXECUTIVE DE
L'INSTITUT MALIEN DE RECHERCHE ACTION
POUR LA PAIX AU MALI (IMRAP)**

Objet

Vérification des comptes de l'INSTITUT DE RECHERCHE ACTION POUR LA PAIX AU MALI (IMRAP) période allant du 1^{er} août 2013 au 31 décembre 2013

Madame la Directrice,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le contrat de prestation de service relatif à l'audit de l'Institut de Recherche Action Pour la Paix au Mali (IMRAP), nous avons vérifié les états financiers de l'Institut pour la période allant du 1^{er} août 2013 au 31 décembre 2013, et qui comprennent :

- a) Un état des ressources (fonds reçus de l'Institut) et des emplois (dépenses engagées au cours de l'exercice considéré) ;
- b) La liste des actifs immobilisés acquis ou achetés par les fonds de l'Institut pour son fonctionnement ;
- c) un rapport financier.

Ces états financiers sont élaborés sous la responsabilité de la direction de IMRAP Mali. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Les états financiers ont été élaborés par IMRAP Mali.

1. OPINION SUR LES COMPTES

Nos travaux ont été réalisés conformément aux Normes Internationales d'Audit établies par le Conseil des Normes Internationales d'Audit (ISA) de la Fédération Internationale des Comptables (IFAC).

Ces normes stipulent que nous devons programmer et effectuer notre audit de manière à déterminer, avec un degré de certitude raisonnable, que les états financiers ne comportent aucune erreur significative.

L'audit consiste à procéder à un examen par sondage de documents justifiant les montants et informations figurant dans les états financiers, et à évaluer les principes comptables utilisés et les

estimations importantes faites par la direction, ainsi que la présentation générale des états financiers.

Nous sommes d'avis que, notre audit fournit une base raisonnable à notre opinion. La politique de la direction de l'IMRAP est d'élaborer les états ci-joints sur la base des ressources et dépenses effectives conformément aux Normes Comptables en vigueur au sein de l'organisation. Sur cette base, les encaissements sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus et les dépenses sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées.

1.1 OPINION

À notre avis, les états financiers de l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix au Mali (IMRAP) pour la période allant 1^{er} août 2013 au 31 décembre 2013, conformément aux principes comptables généralement admis et faisant apparaître:

- un total des ressources de **FCFA 114 708 743**
- un total des emplois de **FCFA 73 547 878**
- un reliquat de trésorerie de **FCFA 41 160 865**

ont été préparés en accord avec les principes comptables admis et donnent une image fidèle de la situation financière de l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix à la date du 31 décembre 2013 ainsi que les ressources et dépenses à cette date.

Bamako, le 08 décembre 2016

POUR MNC-SARL

Gérant Associé

Auditeur Comptable

II – PRÉSENTATION DE L'INSTITUT MALIEN DE RECHERCHE ACTION POUR LA PAIX AU MALI (IMRAP)

2.1 CONTEXTE :

L'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix (IMRAP) est une association de droit malien créée le 31 octobre 2013, opérant sous le récépissé numéro 590/G-DB dans le domaine de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale en utilisant le dialogue comme outil de résolution des conflits en vue d'instaurer un mieux vouloir vivre ensemble.

Les différents secteurs, communautés et groupes qui composent la société malienne : groupements de la société civile -avec une attention particulière pour les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes-, chefs traditionnels, réfugiés maliens dans les pays voisins, autorités nationales et locales et représentants des services publics déconcentrés, leaders religieux et membres des différentes églises, ainsi que les partis politiques. La communauté internationale, -notamment l'UE et ses États membres- sont également des bénéficiaires indirects.

2.2 OBJECTIFS PRINCIPALES DE L'ACTION

2.2.1 Objectif global :

Contribuer au renouvellement d'un vouloir vivre ensemble harmonieux et à l'enracinement du dialogue comme mécanisme permettant de faire face de manière conjointe aux défis et opportunités pour la consolidation de la paix, la réconciliation et la cohésion sociale.

2.2.2 Objectifs Spécifiques :

- 1) Renforcer la confiance, promouvoir un dialogue constructif entre toutes les composantes de la société, les engageant dans des efforts de collaboration ;
- 2) Atteindre un large consensus sur les défis clés pour la consolidation de la paix, la réconciliation et la cohésion sociale, la sauvegarde du tissu social et le renforcement de l'unité du peuple malien ;
- 3) Faciliter la construction d'une vision commune pour un avenir partagé, transcendant tous les clivages présents dans la société malienne ;
- 4) Contribuer à l'établissement de passerelles de dialogue entre les différents secteurs et niveaux de la société et les institutions politiques de l'Etat ;
- 5) Produire et diffuser des informations et des programmes factuels, équilibrés, impartiaux et professionnels dans les principales langues parlées au Mali, afin de contribuer au dialogue entre les communautés.

L'IMRAP reçoit des donateurs privés et même publics des fonds pour l'exécution de ses programmes. Ainsi les comptes sont audités de façon périodique et de manière transparente pour assurer la continuité des programmes dans la plus grande confiance des partenaires.

2.3 FINANCEMENT DE L'INSTITUT

L'institut a reçu des fonds de son partenaire Interpeace basé à Genève sur financement de l'Union Européenne et du Danemark de **FCFA 114 708 743** pour la période allant du 1^{er} aout au 31 décembre 2013.

III - ÉTENDUE DES TRAVAUX

Pour mener à bien cette mission, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons jugées nécessaires. Ces travaux peuvent être regroupés en trois parties :

- La méthodologie des travaux effectués ;
- La révision des comptes avec inspection des pièces justificatives originales ;
- L'évaluation du contrôle interne.

3.1. LA MÉTHODOLOGIE DES TRAVAUX EFFECTUES

La méthodologie que nous avons adoptée pour la réalisation de cette mission, repose sur les normes généralement admises en matière d'Audit, et porte sur l'examen :

- de l'environnement comptable et financier de l'Institut ;
- des états financiers de l'Institut au titre de l'exercice sous revue.

Nos contrôles effectués, nous ont permis d'émettre une opinion sur les comptes de l'Exercice sous revue, par adoption de la démarche suivante :

- prise de connaissance de la structure, et analyse des documents internes ;
- étude et évaluation du système de contrôle interne, et des procédures administratives et comptables, en vigueur au sein de l'organisation ;
- vérification de l'existence et du respect des procédures administratives, comptables adéquates pour les activités de l'Institut;
- la revue des dossiers du personnel afin de s'assurer de leurs conformités avec les procédures de l'organisation;
- vérification du livre des salaires et s'assurer que les retenues sociales et fiscales ont été bien opérées et versées avec la part patronale aux organismes bénéficiaires ;
- contrôle des comptes, des immobilisations, des procédures d'achat de biens et services, en effectuant les tâches suivantes :
 - Vérification arithmétique des comptes et autres documents financiers;
 - La revue des procédures de décaissement et de déboursement ;
 - L'examen des livres comptables pour déterminer si les dépenses engagées ont été correctement enregistrées ;
 - Le contrôle des comptes du projet et de l'ensemble des mouvements enregistrés sur ces comptes ;
 - La vérification et la justification des avances de fonds par des documents appropriés ;
 - Vérification des procédures de gestion des biens de consommation et des biens mobiliers et leurs conformités avec les clauses du bailleur ;
 - Vérification des salaires et charges salariales ;
 - Vérification de la Trésorerie (Banque et Caisse) ;

- Vérification des états de rapprochement bancaires ;
- Toutes autres vérifications jugées utiles pour atteindre les objectifs fixés par les termes de référence.

3.2. LE CONTRÔLE DES DÉPENSES

Nous avons procédé par sondage à la revue des pièces justificatives soumises à notre appréciation.

Nous avons effectué un examen des pièces justificatives sur la base d'un test d'échantillonnage à 95%.

Nos travaux ont eu essentiellement pour objectifs de nous assurer que :

- les dépenses ont été engagées selon les procédures appliquées au sein de l'Institut ;
- les fonds ont été dépensés entièrement et nécessairement aux fins pour lesquels ils ont été octroyés ;
- les dépenses effectuées sont étayées par des pièces justificatives probantes ;
- les termes de l'accord de financement sont respectés.

3.3. LE CONTRÔLE INTERNE

Nous avons analysé et testé le dispositif de contrôle interne en place à travers un examen des procédures de traitement des informations financières et comptables pour nous assurer de la capacité de ce dispositif à garantir la qualité de l'information financière et que les actifs de l'institut sont suffisamment protégés.

Les résultats de nos travaux sont résumés dans le rapport complémentaire sur le contrôle interne.

IV – COMPTE RENDU DES AUTRES VÉRIFICATIONS EXIGÉES PAR LES TERMES DE RÉFÉRENCES DE LA MISSION

**MADAME LA DIRECTRICE EXECUTIVE DE
L'INSTITUT MALIEN DE RECHERCHE ACTION
POUR LA PAIX AU MALI (IMRAP)**

Objet :

Vérifications spécifiques

Bamako, le 08 décembre 2016

Madame la Directrice,

Le point 4 des termes de références de notre mission prévoient quelques investigations spécifiques à conduire par nos soins.

Ces investigations entrent dans le cadre de l'audit et sont détaillées à travers les paragraphes suivants.

L'objectif que nous avons recherché à ce niveau est de nous assurer de la justification de chaque opération contenue dans les états financiers.

Nous avons procédé par sondages à la revue des pièces justificatives soumises à notre appréciation.

Ainsi, nos travaux ont consisté à vérifier que :

- Les états financiers ont été préparés selon les prévisions de l'accord de financement,
- Les dépenses ont été faites entièrement et nécessairement aux fins de réaliser les objectifs de l'entité,
- Les dépenses sont étayées de pièces justificatives,

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques exigées par nos termes de référence.

Ainsi, nous avons accordé une attention particulière aux normes ISA 240, 260 et 330 dans la mise en œuvre de nos diligences. Ces normes sont résumées comme suit :

4.1 ACQUISITIONS DE BIENS ET SERVICES

Il est demandé que l'auditeur s'assure que les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés en respect des procédures de passations des marchés conformément au manuel de procédures de l'institut et au plan de gestion des approvisionnements approuvés par la direction de IMRAP MALI.

Nous avons procédé aux vérifications appropriées. Les diligences mises en œuvre n'appellent pas d'observations particulières.

4.2 FRAUDE ET CORRUPTION

Les exigences en matière de fraude et de corruption sont détaillées dans la norme ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes). Nous devons identifier et évaluer les risques de fraude. Nous devons obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.

Nous avons mis en œuvre les diligences appropriées de manière à identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers provenant de fraude ou résultant d'erreur. Ainsi :

- ✓ Nous avons vérifié l'existence de procédures spécifiques de détection de fraude au sein de l'organisation,
- ✓ Nous nous sommes entretenus avec la Directrice de l'Institut, le Responsable Financier et Administratif, pour la prise de connaissance de l'Institut,
- ✓ Nous avons évalué le système de contrôle interne de l'Institut ;
- ✓ Nous avons vérifié la sincérité et la fiabilité des supports justificatifs qui soutiennent des opérations financières.
- ✓ Nous avons obtenu une lettre d'affirmation signée de l'entité. Elle est présentée en annexe du présent rapport.

À l'issue de nos travaux, nous n'avons pas identifié de risques provenant de fraude ou résultant d'erreur susceptible de compromettre de manière significative la sincérité et la fiabilité des états financiers.

4.3 GESTION DES RISQUES D'AUDIT

Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur mettra en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme ISA 330 (Procédures d'audit mises en œuvre par l'auditeur à l'issue de son évaluation des risques).

A l'issue de notre évaluation, nous n'avons pas identifié de risques d'anomalies significatives dans les états financiers pour lesquels nous devons apporter des solutions.

Bamako, le 08 décembre 2016

POUR MNC SARL

Gérant Associé

Auditeur Comptable

V – METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

5.1. CADRE COMPTABLE

La présentation des états financiers obéit aux spécificités des projets et ONG. Le logiciel comptable utilisé est le quickbook.

5.2. PRINCIPES COMPTABLES

La comptabilité de l'Institut est une comptabilité de trésorerie. Ce qui amène à comptabiliser les opérations au moment de leur paiement.

Les principes comptables retenus tiennent compte du fait que IMRAP n'est pas générateur de revenu. Ainsi, les dépenses de fonctionnement sont transférées en charges immobilisées et ne font pas l'objet d'amortissement.

Les dépenses sont présentées par nature au tableau des emplois et ressources.

5.3. UNITE MONETAIRE

La comptabilité est tenue en francs de la Communauté Financière Africaine (FCFA).

VI – PRÉSENTATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AOUT 2013 AU 31 DECEMBRE 2013

6.1. INSTITUT MALIEN DE RECHERCHE ACTION POUR LA PAIX AU MALI (IMRAP)**6.1.1 TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES****Du 1^{er} Août 2013 au 31 décembre 2013 (Chiffres en FCFA)**

	RESSOURCES	BUDGET	EXPENS ACTUAL		NOTE
		FCFA	FCFA	€	
R	FONDS REÇU DU BAILLEUR	114 656 962		174 793,41	
R1	INTERET CREDITEURS/COMPTE EPARGNE	51 781,00		78,94	
TOTAL RESSOURCES		114 708 743		174 872,35	7.1
	EMPLOIS				
A	Personnel	651 780	651 780	993,63	
B	Travel & Hospitality	8 886 890	8 886 890	13 547,98	
C	Capital Purchases	49 773 390	49 773 390	75 879,04	
D	Operating Expenses	4 151 060	4 151 060	6 328,25	
E	Communication	1 030 055	1 030 055	1 570,31	
F	Equipment Rental & Maintenance	524 000	524 000	798,83	
G	Office Supplies	2 017 795	2 017 795	3 076,11	
H	Vehicle Running	4 195 678	4 195 678	6 396,27	
I	Financial	84 030	84 030	128,10	
J	Other Programme Expenses	2 233 200	2 233 200	3 404,49	
TOTAL EMPLOIS		73 547 878	73 547 878	112 123	7.2
SOLDE			41 160 865	62 749,33	7.3

Taux de conversion par les calculs est de, 1€ = 655.957 FCFA ;

VII – NOTES EXPLICATIVES SUR LE TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES

7.1. RESSOURCES

Durant la période auditée, l'Institut n'avait pas un compte bancaire en son nom. Les fonds étaient domiciliés dans le compte d'épargne de la Directrice de l'Institut domicilié à l'Ecobank Mali qui servait de compte de gestion, avec la signature conjointe du RAF (Responsable Administratif et Financier). Cela est dû au fait que les statuts de l'Institut n'étaient pas encore disponibles.

Les fonds étaient immédiatement décaissés pour renflouer la caisse de l'association.

A cet effet le compte de l'association enregistre des soldes d'intérêts créditeurs.

Le bailleur a effectué différents virements pour un montant total de **FCFA 114 708 743** soit en € **174 793,41** qui se décomposent comme suit :

Date	NOM	LIBELLES	MONTANT
08/01/2013	Geneva	Cash transfer from Geneva	286 400
08/12/2013	Geneva	Cash transfer from Geneva	393 575
09/04/2013	Geneva	Cash received from Mamadou	50 000
09/05/2013	Geneva	Monthly CTR September	36 733 592
11/08/2013	Geneva	JN 08/Transfert reçu du siège	70 843 356
12/18/2013	Geneva	JN 26/Transfert reçu du siège	5 510 039
12/22/2013	Ibrahim Haïdara-	JN 27/Versement surplus salaire I Haidara	840 000
12/22/2013	Ecobank-	JN 28/Intérêt créditeurs compte Epargne	51 781
TOTAL			114 708 743

7.2. EMPLOIS

Les emplois de IMRAP s'élèvent à **FCFA 73 547 878** soit en € **112 103,02** pour la période allant du 1^{er} aout 2013 au 31 décembre 2013 et se présentent dans le tableau ci-après :

N° COMPTE	LIBELLES	MONTANT
41	Personnel	651 780
42	Travel & Hospitality	8 886 890
43	Capital Purchases	49 773 390
44.1	Operating Expenses	4 151 060
44.3	Communication	1 030 055
44.4	Equipment Rental & Maintenance	524 000
44.5	Office Supplies	2 017 795
44.6	Vehicle Running	4 195 678
44.8	Financial	84 030
45	Other Programme Expenses	2 233 200
TOTAL		73 547 878

7.3. TRÉSORERIE:

Le solde de la trésorerie au 31 décembre 2013 s'élève à **FCFA 41 160 865**, soit en **€ 62 749,33** et se détaille comme suit :

N° COMPTE	LIBELLES	MONTANT
41	Banque	36 842 503
42	Caisse	4 227 975
	Provisions assurance eau électricité	90 387
TOTAL		41 160 865

ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE

ANNEXE 2 : RAPPORT FINANCIER

ANNEXE 3 : LETTRE D’AFFIRMATION